

MÉDÉRIC CHAPITAUX

LE SPORT

Une faille dans la sécurité
de l'État

Enrick  Editions

© Enrick B. Editions, 2016, Paris
Collection *Le porte voix*

Couverture
Conception : Marie Dortier
Image : ©KB3/Fotolia

ISBN : 978-2-35644-116-4

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

Sommaire

AVANT-PROPOS	13
– Partie I –	
Éducateur sportif : une profession infiltrée	
CHAPITRE I : Radicalisation, communautarisme et sports.....	17
CHAPITRE II : Le concept de « réincarcération par le sport »	25
CHAPITRE III : La libre circulation transnationale des éducateurs sportifs. Deux poids, deux mesures	33
– Partie II –	
Un système de gouvernance fragile	
CHAPITRE IV : Un modèle économique sous perfusion	43
CHAPITRE V : Un modèle politique fragile	59
CHAPITRE VI : La « corruption autorisée » de fonctionnaire	71
– Partie III –	
Nos sportifs en danger	
CHAPITRE VII : Quand l’inculture sécuritaire des instances du sport mène à la mise en péril des intérêts de la France	79
CHAPITRE VIII : Les 9 chantiers de l’Olympe.....	89
– Partie IV –	
ANNEXES	101

Avant-Propos

Alors que les vertus portées par le sport en France constituent un socle sociétal, la récurrence des événements dramatiques sur notre territoire implique une réflexion plus précise sur le rôle du sport auprès des personnes aux ambitions criminelles.

Cet ouvrage va relater quelques situations qui révèlent les failles éducatives, pédagogiques, sportives et administratives d'un milieu dont l'absence de maîtrise des enjeux de sécurité globale est à la hauteur de sa soif légitime de médailles.

Comment les responsables politiques, les hauts fonctionnaires, les cadres techniques et les bénévoles peuvent feindre d'ignorer ces inégalités qui inondent notre pays et qui sautent aux yeux au même titre que le score d'un match sur grand écran au stade de France.

Pour nombre d'entre nous, notre enfant fait du sport dans l'association locale pour favoriser sa sociabilisation, se dépenser physiquement, développer un équilibre de vie ou acquérir des compétences sportives qui pourront peut-être, un jour, l'amener sur la plus haute marche du podium. Mais qui est cet éducateur qui anime les

cours ? Comment est utilisé l'argent de la cotisation ? Comment fonctionne la gouvernance du sport ? Toutes les conditions de sécurité pour la pratique sportive et son environnement sont-elle réunies ? Intégrer une association, c'est être un acteur responsable de son fonctionnement mais également être comptable de ses dysfonctionnements.

L'accessibilité au sport pour tous doit-elle pour autant être exemptée de tout contrôle éducatif, pédagogique, administratif, sécuritaire et financier ?

– PARTIE I –

Éducateur sportif : une profession infiltrée

*« La cour d'assises du Var a alourdi
la peine de Régis de Camaret,
mardi 11 février 2014, lors de son procès en appel.
L'ancien entraîneur de tennis,
accusé des viols de deux anciennes pensionnaires mineures
de son club de Saint-Tropez,
a été condamné à dix ans de prison. »
LeMonde.fr*

*« [...] Des éducateurs sportifs fichés
par les services de renseignements
comme musulmans salafistes
encadrent néanmoins des adolescents
en déployant des tapis de prière dans les gymnases [...]
d'après le service central
du renseignement territorial (SCRT) [...] »
Lepoint.fr*

CHAPITRE I

Radicalisation, communautarisme et sports

Alors que les différents services de sécurité s'engagent dans une lutte contre le terrorisme à travers le monde, un phénomène émergent apparaît, celui de la radicalisation.

Toutes les couches de la société sont impactées par ce phénomène sans que l'on comprenne comment il survient dans nos vies du jour au lendemain. Le sport n'est pas épargné comme semble l'indiquer le rapport confidentiel, du Service Central du Renseignement Territorial (SCRT), intitulé : « Le sport amateur vecteur de communautarisme et de radicalité ».

Comment prévenir cette menace alors même que notre gouvernance sportive n'a aucune conscience des moyens préventifs à mettre en œuvre ?

Le sport a toujours été un moyen très efficace pour préparer au combat. Les militaires, quelles que soient les époques, ont utilisé ce vecteur de dépassement de soi et de cohésion comme élément fondateur de la préparation militaire individuelle et collective. De nos jours, les unités de terrain continuent à utiliser ce « process éducatif » et celui-ci est encore plus prononcé

chez les unités spéciales en charge de la lutte contre le terrorisme. Dans cette déclinaison, le sport est intrinsèque au métier, c'est une forme de professionnalisation. C'est à partir de ce moment que la pratique sportive proposée par le mouvement sportif est dévoyée pour devenir une pratique sportive utilitaire, comme le prônait Georges HÉBERT¹ (1875-1957) dans son concept « être fort pour être utile ».

Le pragmatisme des terroristes réside dans le fait de s'être approprié cette idée conceptuelle et de la mettre en œuvre en pratiquant des disciplines sportives utiles à leurs objectifs criminels. Notre incompétence, au niveau de l'administration sportive, réside dans l'absence d'anticipation et dans l'application de la maxime des trois singes : « ne rien voir, ne rien entendre et ne rien dire ». Aujourd'hui si le sport en général semble ciblé par les services de renseignements, les sports de combat et arts martiaux sont particulièrement confrontés au problème de la radicalisation.

Ainsi les disciplines de combat développées dans les fédérations se retrouvent stigmatisées et étiquetées de manière sulfureuse. Essayons de faire un constat de ce secteur d'activité que je connais bien pour y avoir travaillé durant de nombreuses années.

Combattre le phénomène de radicalisation ou plus précisément de « radicalisation islamiste » dans le sport, car c'est bien de cela dont il s'agit, est essentiel

1. Georges Hébert est un officier de marine français qui a développé un protocole d'entraînement en éducation physique basé sur la méthode naturelle. Il a publié une dizaine d'ouvrages en lien avec l'éducation physique.